



**Cité de la musique**

# Chopin, l'atelier du compositeur

Exposition produite par la Cité de la musique à Paris et la Bibliothèque  
nationale de France

Itinérance de l'exposition

Données de production, techniques et  
financières

## Les expositions au musée de la Musique

- Le musée de la Musique produit chaque année des expositions temporaires consacrées soit à des artistes, soit à des thématiques musicales
- Ces expositions bénéficient de toute l'expertise du musée de la Musique pour offrir au public ...
  - un projet artistique et **scientifique de haute qualité** grâce à des commissaires d'exposition spécialisés
  - des objets et œuvres essentiels, le plus souvent inédits grâce au **soutien d'institutions de référence**, et à la **confiance des ayants-droits** des artistes
  - **une approche toujours originale du son** dans l'exposition.



## Les partis-pris des expositions en tournée

- Le Musée de la musique organise depuis 2005 des itinérances de ses expositions. Elles ont été présentées en Allemagne, en Espagne, au Canada, en Australie, au Brésil
- Les équipes du musée veillent à **construire avec l'institution d'accueil** le projet afin de l'adapter à contexte culturel pour
  - apporter l'**expertise** investie dans l'exposition au Musée de la musique
  - **mettre à disposition** les éléments du parcours, de la scénographie, les œuvres et objets destinés à l'itinérance
  - **prendre** pleinement **en compte** les spécificités et les **attentes** locales



# Itinérance de « Chopin, l'atelier du compositeur »

- Au cœur de l'œuvre de Frédéric Chopin
  - Le parcours
  - Les œuvres maîtresses
- Une adaptation de l'exposition présentée à Paris de mars à juin 2010 au Musée de la musique
  - Le contenu
  - Les concerts en lien avec l'exposition
- Conditions de l'itinérance



# Au cœur de l'œuvre de Frédéric Chopin

## Parcours de l'exposition

- Conçue en collaboration entre la Cité de la musique et la Bibliothèque nationale de France, l'exposition propose un parcours original dans la carrière de Frédéric Chopin :
  - **Une plongée dans Paris, capitale européenne du piano au XIXème siècle** dont Frédéric Chopin est une des figures maîtresses dès son arrivée en France en 1831 : les facteurs de piano, les virtuoses, les salons.
  - **Un regard sur Chopin parmi ses intimes**, artistes de renom comme George Sand, Eugène Delacroix, Franz Liszt et ses contacts étroits avec la communauté polonaise en exil à Paris
  - **De la création à la consécration d'une œuvre**, l'exposition dévoile le compositeur au travail (manuscrits, premières éditions) et la création d'un culte
- L'exposition invite à une découverte de l'œuvre de Chopin en musique et en images grâce à un parcours sonore (sur audioguide) et à une sélection d'extraits de films montrant, à la fin de l'exposition, comment ce culte s'est prolongé dans le cinéma du XXe siècle.
- Elle s'accompagne à Paris d'un cycle de 15 concerts d'œuvres de Chopin pour piano seul



# Au cœur de l'œuvre de Frédéric Chopin

## Les œuvres maîtresses

---

- **La collaboration entre la Bibliothèque nationale de France et la Cité de la musique**, deux institutions françaises de référence, permet de proposer dans l'exposition des documents et objets majeurs illustrant la carrière de l'artiste
  - **Des objets majeurs** conservés au Musée de la musique :
    - Un piano Pleyel mis à la disposition de Chopin et signé par celui-ci
    - Un pianino Pleyel et d'autres objets témoignant de la vogue du piano
    - Des documents d'archives relatifs à l'essor de la manufacture Pleyel
    - Portrait du compositeur, masque mortuaire,...
  - **Des documents précieux** provenant de la Bibliothèque Nationale de France
    - Manuscrits du compositeur, éditions rares, estampes et gravures
    - Lettres de Chopin, Sand, Delacroix,...
    - Enregistrements musicaux anciens



# Une adaptation de l'exposition présentée au Musée de la musique

## Le contenu

- L'exposition proposée pour l'itinérance est une version adaptée de l'exposition qui aura lieu à Paris, au Musée de la musique, de mars à juin 2010 dans un espace de 400 m<sup>2</sup>, présentant une centaine d'œuvres (manuscrits, tableaux, objets, instruments de musique) provenant de plusieurs prêteurs
- La liste d'œuvres pour l'itinérance se recentre autour des pièces conservées à la Bibliothèque nationale de France et au Musée de la musique \* :
  - 30 documents graphiques (partitions, manuscrits, imprimés...)
  - 1 à 2 pianos
  - 20 dessins, estampes
  - 6 sculptures, maquettes, objets d'art
- Le parcours sonore et la sélection des films pourront être modifiés et enrichis en accord avec les commissaires de l'exposition
  - Une dizaine d'extraits de films seront proposés \*

\* L'exposition étant en cours d'élaboration, la liste des œuvres peut encore évoluer, notamment avec des prêts hors BNF et musée de la musique. Elle sera arrêtée d'un commun accord entre la Cité de la musique et l'institution d'accueil à l'issue de l'étude de faisabilité du projet.



# Une adaptation du cycle de concerts présentés à Paris

## Les concerts en lien avec l'exposition

---

- A l'occasion de l'exposition, la Cité de la musique produira en mars 2010, en collaboration avec l'Institut Frédéric Chopin de Varsovie, un cycle de concerts représentant
  - l'intégrale des œuvres pour piano solo du compositeur, proposée dans un ordre chronologique
  - Les œuvres, jouées sur instruments d'époque provenant de la collection du Musée de la musique et de collections privées
  - Elles seront interprétées par les pianistes suivants : Pierre Goy, Abdel Rahman El Bacha, Kevin Kenner, Nelson Goerner, Ronald Brautigam, Vanessa Wagner, Janusz Olejniczak, Edna Stern et Dang Thai Son.
- Une adaptation de cette intégrale peut être proposée dans le cadre de cette exposition, en tout ou en partie.



# Conditions de l'itinérance

## Prestations de la Cité de la musique

- Dans le cadre de l'itinérance, la Cité de la musique met à votre disposition
  1. Les compétences du Musée de la musique et de la Bibliothèque nationale de France pour :
    - analyser la faisabilité du projet en fonction du lieu envisagé
    - adapter la liste d'œuvres et le parcours de l'exposition au lieu en cohérence avec le projet des commissaires
    - accompagner l'institution d'accueil dans l'adaptation de la scénographie de l'exposition (préconisations pour les vitrines et les modalités d'accrochage)
    - contribuer auprès de l'institution d'accueil à l'organisation et la mise en œuvre du transport et du convoiement des œuvres
    - apporter toutes les indications utiles à l'institution d'accueil pour l'adaptation technique à son propre système d'audio-guidage du parcours sonore
    - effectuer avec l'institution d'accueil une première évaluation des droits à acquitter concernant les extraits musicaux, les droits des films présentés sur place



# Conditions de l'itinérance

## Prestation de la Cité de la musique

---

3. Le parcours détaillé de l'exposition à Paris
  - implantation des œuvres dans l'espace d'exposition
  - plan de la scénographie à titre indicatif
  
4. Les supports audiovisuels
  - le parcours sonore à intégrer dans le système d'audioguidage du repeneur
  - le montage audiovisuel
  
5. Les œuvres prêtées par la BNF
  - encadrements et clichés de sécurité effectués par l'institution
  
6. Les textes de l'exposition
  - les textes d'introduction, par partie, et des cartels explicatifs
  - les gabarits graphiques de ces textes et du dépliant d'information au public
  
7. Le cahier des charges de conservation et de présentation des œuvres exposées (facility report)
  - conditions d'hygrométrie et d'éclairage
  - conditions de présentation et d'accrochage



# Conditions de l'itinérance

## Conditions financières

- Les prestations de la Cité de la musique sont proposées pour un montant global forfaitaire de 50 000 € HT.
- Si l'institution d'accueil le souhaite, la Cité de la musique peut par ailleurs :
  - négocier les droits avec les ayant-droits de la sélection des films pour le compte de l'institution d'accueil
  - proposer au repreneur de réadapter le programme culturel conçu en lien avec l'exposition : visites-conférences, ...
  - proposer un programme de concerts en lien avec l'exposition sous réserve des dates de l'exposition et de la disponibilité des artistes

Ces prestations feront l'objet d'un devis complémentaire.



# Conditions de l'itinérance

## Adaptation au site de l'institution d'accueil

- Afin de garantir la bonne mise en œuvre de l'exposition, l'institution d'accueil doit prévoir
  - d'organiser et mettre en œuvre le transport et le convoiement aller et retour des œuvres prêtées par la Cité de la musique et la Bibliothèque Nationale de France
  - d'acquitter les assurances nécessaires durant le transport et la présentation des œuvres dans le lieu d'exposition choisi
  - de concevoir la scénographie de l'exposition en fonction du lieu choisi en cohérence avec le projet scientifique
  - d'organiser et de procéder au montage et au démontage de l'exposition sur place
  - d'effectuer les traductions nécessaires des textes, documents sonores et audiovisuels
  - d'acquitter les droits sur les œuvres sonores, audiovisuelles et les textes
  - de fournir le matériel nécessaire pour l'audioguidage et la diffusion audiovisuelle
  - de prendre en charge les frais de voyage et de logement sur place des collaborateurs impliqués dans le projet, des convoyeurs des œuvres, des représentants de la cité de la musique et du commissaire au vernissage, ... . Le nombre de déplacements sera défini durant l'étude de faisabilité.



# Vos interlocuteurs à la Cité de la musique

Pour connaître les conditions de reprise et avoir des informations supplémentaires sur l'exposition, vous pouvez prendre contact avec :

- Isabelle Lainé - Responsable des expositions du musée de la musique  
T : 00 33 1 44 84 45 57  
[ilaine@cite-musique.fr](mailto:ilaine@cite-musique.fr)
- Magali Maïza – Administratrice du musée de la musique  
T : 00 33 1 44 84 46 29  
[mmaiza@cite-musique.fr](mailto:mmaiza@cite-musique.fr)
- Clara Wagner – Directrice adjointe de la communication de la Cité de la musique, chargée des relations internationales  
T : 00 33 1 44 84 47 27  
[cwagner@cite-musique.fr](mailto:cwagner@cite-musique.fr)

